

Actualités en droit social

Vendredi 5 juillet 2019
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université
Montpellier I,
Doyen honoraire de la Faculté
de droit et de science politique,
Avocat associé au Cabinet
Barthélémy Avocats

Organisé par :

Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du
travail, de la sécurité sociale et de la
protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Paris

A définir

Public visé :

Avocats, huissiers, experts-comptables,
juristes

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et de la
protection sociale

Prise en charge de la formation :

Eurojuris est organisme de formation
certifié DATADOCK. Cette formation
peut donc être prise en charge par les
organismes financeurs. Numéro de
déclaration d'existence d'EUROJURIS
France : 11 75 375 0575

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr



Programme du séminaire

Objectif de la formation : Mise à jour des connaissances en droit du travail : analyse des dernières actualités législatives et jurisprudentielles

- Actualités législatives en droit du travail

Volet social loi Pacte
Index égalité femmes / hommes

- Actualités jurisprudentielles en droit du travail

Jurisprudences du 1^{er} semestre 2019

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées..

Demande de documentation

☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.